



Déclaration FSU à la FSSSCTD59 du 25 novembre 2025.

Les résultats de l'enquête Talis 2024 montrent qu'en France le sentiment de déconsidération du rôle social des enseignant·es atteint un niveau record parmi les pays de l'OCDE.

Alors que la satisfaction vis-à-vis des conditions de travail progresse dans plusieurs pays, elle chute en France de 21 points depuis 2018, quand en outre, 27 % seulement des collègues interrogé·es se disent satisfait·es de leur salaire, c'est 10 points de moins que la moyenne dans l'UE.

Cette enquête confirme la nette dégradation de nos conditions de travail : 4 % des enseignant·es en France estiment leur travail valorisé dans la société, ils sont 11 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Un cinquième des enseignant·es français·es déclarent ressentir beaucoup de stress. Les effectifs, en collège restent chargés, 26 élèves par classe en moyenne quand la moyenne européenne n'est qu'à 22.

L'accompagnement en classe des élèves à besoins éducatifs particuliers, sans moyen ni formation adaptée, est identifié comme source de stress en France (+11 points par rapport à la moyenne UE), au même titre que la difficulté à suivre les évolutions des exigences des différentes hiérarchies.

Si le plaisir d'enseigner demeure, les réformes incessantes et la faiblesse des salaires sont des sources de mécontentement.

Et pourtant, les budgets de l'État et de la Sécurité sociale réaffirment clairement le choix politique de l'austérité et le refus d'augmenter les recettes de l'État par des mesures de justice fiscale : gel du point d'indice, gel des prestations sociales, doublement des franchises médicales, et toujours plus de suppressions de postes. Ces choix sont dangereux pour la cohésion sociale, mortifères pour les services publics et en particulier pour l'École publique et laïque. Ils visent à prolonger une cure d'austérité dont les effets sont patents dans notre département.

Et pourtant, les injonctions et le management prescriptif, continuent à nier l'expertise des personnels et organisent la perte de sens de nos métiers. La commande de « plans d'actions » ou de « plans de réussite » sous-entend-elle que, si elle n'est pas encadrée et uniformisée l'évaluation est réalisée n'importe comment par nos collègues ?

Organiser les services publics à moindre coût, tout en laissant croire aux usagèr·es qu'ils et elles fonctionneront mieux, c'est tout le sens de la mise en place des PAS, pour "optimiser" et "rationaliser" l'école inclusive . Dès lors dans la réalité du terrain, ce sont nos collègues qui devront apporter des réponses, et nos collègues AESH, seront maintenu·es dans la précarité.

Ces injonctions, ces réformes, ne cessent de s'enchaîner et de se remplacer, à la même vitesse que les ministres de l'Éducation nationale. Mais à une vitesse inversement propositionnelle à la mise en place des mesures de prévention primaire que nous préconisons : un seul exemple, quand vont réellement se mettre en place les brigades de remplacement des AESH préconisées et acceptées lors du rapport du CHSCTA de 2023 ? On sait pourtant que l'imprévisibilité du travail et l'impossibilité d'anticiper, le changement qui n'apporte rien ou qui est jugé contre-productif, sont des facteurs de RPS.

Le rapport de la FSSSCTD Nord 2024-2025 porte sur la rédaction et le suivi des DUERP au sein des écoles et établissements du second degré du département du Nord. Nous verrons que là aussi l'obligation de rédaction collective du DUERP peut parfois être vécue comme une injonction

entraînant plus de stress et de fatigue, alors qu'il devrait être perçu comme un outil de prévention indispensable sur chaque lieu de travail.

Rappelons que l'employeur (chef d'établissement, Dasen, Rectrice) est légalement responsable de la santé physique et mentale de ses salarié·es dans le cadre de leur activité de travail. Il doit organiser le recensement et la prévention des risques professionnels, informer et former les agent·es sur ces risques et mettre en œuvre une organisation et des moyens adaptés pour la santé et la sécurité des - personnels.

Face aux politiques managériales, à la dégradation des conditions de travail et au manque de moyens, la FSU continuera à être aux côtés des agent·es pour faire valoir leurs droits en matière de santé et de sécurité au travail.